

CONSEIL COMMUNAL CENTRE

COMPTE-RENDU RÉUNION RESTREINTE DU 21 MAI 2019

Monsieur GOYER, Président du Conseil Communal Centre, propose d'aborder les questions diverses en premier, notamment en raison de l'actualité du jour. Il annonce qu'à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil Communal Centre sera examinée une demande d'aide de la part de l'Episolidaire qui connaît actuellement des turbulences financières.

Aujourd'hui a eu lieu l'expulsion du squat de la rue Lamartine décidée et organisée par la Préfecture. Un agent de la ville et deux agents du CCAS ont été présents tout au long de la procédure pour tenter d'accompagner les personnes expulsées.

La Préfecture a demandé le relogement temporaire des personnes expulsées. De son côté, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pu aider une dizaine de familles qui sont hébergées ce soir et probablement les nuits suivantes. Nous supposons que ces personnes sont des demandeurs d'asile. L'Université a contractualisé pour l'avenir avec le Diaconat pour la mise en place sur le site d'un Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile (HUDA) pour héberger une quarantaine de personnes. La Ville et le Diaconat vont prochainement se réunir avec les associations pour déterminer les méthodes de gestion de cette structure. N'y seront hébergées que des personnes seules.

Quid du Département ? Le Département rachète dans la ville des maisons pour y loger des Mineurs Non Accompagnés (MNA). C'est le cas rue Dourout et rue Robespierre. Monsieur GOYER est parfaitement informé concernant la gestion de la maison rue Dourout comme il en a fait part au Conseil lors d'une précédente réunion. En revanche, il n'a pour l'instant aucune information sur la méthode de gestion de la future structure située rue Robespierre. Suite à des interrogations, Monsieur GOYER précise que les personnes hébergées à l'Hôtel Chez Philipp sont prises en charge par le Conseil Général avec un accompagnement social fort. Comme s'y trouvent des enfants, le CCAS porte un projet de crèche éphémère qui leur sera destiné. Les institutions seraient favorables à cette solution qui offre l'avantage d'une mise en place rapide. L'objectif de cette mesure est d'offrir une pré-socialisation nécessaire avant l'entrée à l'école. Date de réalisation souhaitée : septembre.

Etude d'une demande d'aide financière (animation jeux d'échecs)

Le Conseil Communal accepte également de participer à l'achat d'un jeu d'échec géant qui pourra être utilisé pour toutes les manifestations de la ville et des associations. L'achat est partagé par l'ensemble des 5 Conseils Communaux à hauteur de 180 € chacun.

Point sur le plan potelets

Des membres du Conseil Communal Centre souhaitent abonder les propositions faites pour le plan potelets en demandant la pose de potelets dans la partie est de la rue Pierre Curie. En raison de l'augmentation de la fréquentation des halles lors des ouvertures en soirée, il est constaté un stationnement anarchique sur cette portion de rue les vendredis et samedis soirs.

Monsieur GOYER propose une réunion sur place avec Monsieur PRAT, responsable du stationnement, Messieurs GERVAL et LEWIS, membres du Conseil Communal Centre.

Point sur les halles de centre-ville

Un certain nombre de doléances ont été adressées à Monsieur le Maire concernant le fonctionnement de cette structure. Monsieur le Maire a rencontré Ville Envie et Biltoki pour leur demander des améliorations :

- La problématique du bruit des aéro-condensateurs est résolue.
- Horaires de livraisons : celles-ci ont fait l'objet de propositions qui ont amélioré la situation.
- Collecte des déchets : deux collectes par semaine.
- Fonctionnement des toilettes vandalisées : Ville Envie s'est engagé à passer les nettoyer une fois par jour.

Point sur la vidéoprotection

Le dispositif est en cours d'installation. D'ores et déjà, le site de Peixotto est couvert par deux caméras. Vont suivre celles du parking du Stade Nautique Henri Deschamps, de Boris Diaw et en dernier, les deux caméras du centre-ville.